

# SÉANCE ordinaire

**Le 7 novembre 2016**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 novembre 2016, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS** : Monsieur Christian Dea, maire-suppléant, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay et Gilles Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT** : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

**SONT ABSENTS** : Madame Louise Langlois, maire et monsieur Luc Legresley, conseiller.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### 161107.255 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Projet Parc municipal – scolaire – Autorisation au directeur général;
- Éclairage public – Paiement de facture;
- Conseil des Arts et des Lettres – Programme d'aide financière

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer;
  - 4.2 Signataire - Convention de règlement – Monsieur Jean-Guy Grenier – Refoulement d'égout ;
  - 4.3 Octroi de contrat – Exploitation du restaurant « Capitainerie de Chandler » - 2017-2021;
  - 4.4 Octroi de contrat – Les Constructions du Rocher – Muret de béton – Passerelle;
  - 4.5 Octroi de contrat – Eurovia Québec Construction Inc – Travaux d'asphaltage ;
  - 4.6 Octroi de contrat – Can-explore Inc. – Inspection télévisée des conduites d'égout sanitaire et pluvial ;
  - 4.7 Recommandation de paiement – Tetra Tech QI inc. – Études de sécurité des barrages des lacs Valpy et Elbow ;
  - 4.8 Recommandation de paiement – Paysagiste des jardins fleuris – Travaux passerelle ;
  - 4.9 Signataires – Protocole d'entente concernant la location de locaux – Fabrique de Newport 2016-2018 ;
  - 4.10 Signataires – Entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la

- surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond ;
- 4.11 Signataires – Entente relative à l'entretien du Centre des loisirs de Pabos préparation et entretien de la patinoire et déneigement des entrées principales ;
- 4.12 Amendement résolution numéro 160614.142 – Contrat assurances collectives ;
- 4.13 Autorisation d'accès à l'information - PESCA Environnement – Dossiers à caractère environnemental ou administratif ;
- 4.14 Parc industriel - Vente de terrain à Duguay Sanitaire Inc.
- 4.15 Parc industriel - Vente de terrain à 9288-9807 Québec Inc. (Services de Béton de l'Est);
- 4.16 Vente de terrain - Clinique d'optométrie l'Émerillon Inc. ;
- 4.17 Ajout de lumières de rue – Secteur St-François ;
- 4.18 Adoption – Protocole d'intervention sauvetage d'urgence à l'extérieur du réseau routier dans la MRC du Rocher Percé ;
- 4.19 Appropriation du surplus de Pabos Mills ;
- 4.20 Autorisation – Ouverture d'une marge de crédit - Règlement numéro V-190-2016 pour la réalisation de travaux correctifs d'asphaltage sur certaines routes municipales ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **161107.256 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de la séance extraordinaire du 25 octobre 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

#### **161107.257 PROJET PARC MUNICIPAL – SCOLAIRE – AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à entamer avec la Commission scolaire René-Lévesque et/ou le Comité de parent de Pabos des négociations concernant le projet de parc municipal-scolaire de l'école St-Paul de Pabos.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

#### **161107.258 ÉCLAIRAGE PUBLIC – AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à Turcotte 1989 Inc. à la suite d'un appel d'offre public pour la conversion de l'éclairage public ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 19459 datée du 31 octobre 2016 à Turcotte 1989 inc. au montant de 337 161.83 \$,

toutes taxes comprises, pour la conversion du système d'éclairage public de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**161107.259 CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT le « Programme de partenariat territorial du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ;

CONSIDÉRANT que pour chaque dollar investi par la municipalité, le programme du CALQ versera également un dollar ;

CONSIDÉRANT que ces sommes combinées pourront être utilisée par les organismes et/ou artistes de la municipalité pour des projets à vocation culturelle qui répondront aux critères du programme ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler s'engage à verser 1000\$ par an pour les années 2016-2017, 2017- 2018, 2018-2019 dans le cadre du programme du CALQ.

Qu'à chaque année, un appel de projets avec critères sera lancé et un comité neutre sera formé pour analyser les demandes qui seront déposées.

Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document, pertinent requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.260 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois d'octobre 2016 des montants de 47 395.77 \$ et de 477 261.99 \$ et pour le journal des achats en lot du mois de novembre 2016 un montant de 17 725.02 \$ pour le journal des achats en lot pour le mois de novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.261 SIGNATAIRE - CONVENTION DE RÈGLEMENT – MONSIEUR JEAN-GUY GRENIER – REFOULEMENT D'ÉGOUT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler la convention de règlement intervenue entre la Ville de Chandler et Restauration Jean-Guy Grenier Inc. pour le partage équitable des frais de nettoyage de la conduite d'eau usées dont les coûts sont 1 564.59 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.262 OCTROI - EXPLOITATION DU RESTAURANT «CAPITAINE DE CHANDLER » 2017-2021**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour l'exploitation du restaurant « La Capitainerie » situé à la Marina de Chandler et les résultats ci-dessous détaillés;

CONSIDÉRANT que Monsieur Christopher Dea est le plus élevé soumissionnaire conforme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'octroyer le contrat d'exploitation du restaurant de la Capitainerie de Chandler à monsieur Christopher Dea pour une durée de 5 ans (2017-2021).

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix de la soumission (TTC)</b>
Jean-Pierre Duguay	650 \$ / mois
Christopher Dea	937 \$ / mois
Edith Leblanc	650 \$ / mois

Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois, maire et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la ville le contrat à intervenir entre la Ville de Chandler et monsieur Christopher Dea.

Le maire suppléant, monsieur Christian Dea, ayant dévoilé son intérêt concernant ce point à l'ordre du jour, s'est retiré à l'extérieur de la salle du Conseil avant que le directeur général ne donne les explications concernant ce dossier. Monsieur Dea n'a pas non plus participé aux délibérations ni au vote des membres du conseil sur cet octroi de contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.263 OCTROI DE CONTRAT – LES CONSTRUCTIONS DU ROCHER – ASSISE DE BÉTON – PASSERELLE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat pour l'installation d'assise de béton aux

approches de la passerelle pour garde-corps à « Les Constructions du Rocher » pour un montant total de 24 200 \$, taxes en sus.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix de la soumission (TTC)</b>
Les Construction des Rocher	24 200 \$
Service de Béton de l'Est	59 400 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.264 OCTROI DE CONTRAT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC – TRAVAUX D'ASPHALTAGE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation réalisée par le directeur général pour l'asphaltage de certaines routes dans le secteur de Newport;

CONSIDÉRANT les résultats ci-dessous détaillés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat pour les travaux d'asphaltage sur certaines routes municipales (appel d'offres #VC-TP-161013) à Eurovia Québec Construction Inc pour un montant total de 48 570.40 \$, toutes taxes comprises.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix de la soumission (TTC)</b>
Eurovia Québec construction Inc	48 570.40 \$
Nasco Inc	65 558.06 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.265 OCTROI DE CONTRAT – CAN-EXPLORE INC. – INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraiche et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat pour l'inspection télévisée des conduites d'égout sanitaire et pluvial à Can-explore Inc. pour un montant total de 31 629.34 \$, toutes taxes comprises, le tout tel que recommandé par la firme WSP dans le cadre de la réalisation du plan d'intervention concernant les conduites d'eau potable et d'égout.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur

général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix de la soumission (TTC)</b>
Can-Explore Inc.	31 629.34 \$
Veolia ES Canada Services Industriels Inc.	33 032.32 \$
Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS) Inc.	39 867.59 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.266 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC. – ÉTUDES DE SÉCURITÉ DES BARRAGES DES LACS VALPY ET ELBOW**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay, et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 15305269 de la firme Tetra Tech QI Inc. au montant de 18 763.92 \$, toutes taxes incluses, pour les honoraires et lien avec les études de sécurité des barrages des lacs Valpy et Elbow (contrat autorisé par la résolution numéro 160606.140).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.267 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PAYSAGISTE DES JARDINS FLEURIS – TRAVAUX PASSERELLE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 0224 de Paysagiste Les Jardins Fleuris au montant total de 11 649.26 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux de revégétalisation et plantation d'arbustes à la passerelle de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.268 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LA LOCATION DE LOCAUX FABRIQUE DE NEWPORT 2016-2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil autorise messieurs Christian Dea et Roch Giroux, respectivement maire-suppléant et directeur général, à signer pour et au nom de la ville le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et la Fabrique de Newport concernant la location de locaux pour une période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, au prix de 3 650 \$/année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.269 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE DES LOISIRS DE PABOS ET À LA**

**PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguayet unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond pour la période du 2<sup>e</sup> lundi de décembre 2016 au 3<sup>e</sup> vendredi de mars 2017 pour un montant de 9 300 \$, plus taxes, payable en deux versements, soit 50% 1<sup>e</sup> janvier 2017 et 50 % le 1<sup>er</sup> février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.270 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN DU CENTRE DES LOISIRS DE PABOS PRÉPARATION ET ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES PRINCIPALES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente relative à l'entretien du Centre des loisirs de Pabos préparation et entretien de la patinoire et déneigement des entrées principales, pour la période du 2<sup>e</sup> lundi de décembre 2016 jusqu'à ce que la température ne permette plus l'accès à la patinoire, au coût de 6 600 \$, plus taxes, payable en deux (2) versements, soit 50% le 13 janvier 2017 et 50% le 16 mars 2017 à Duguay Sanitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.271 AMENDEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 160614.142 – CONTRAT ASSURANCES COLLECTIVES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et résolu d'amender la résolution numéro 160614.142 en rajoutant ce qui suit :

Il est également résolu qu'à l'expiration du contrat du consultant Michel Cyr (assurances Michel Cyr), la Ville devra sortir en appel d'offres.

Monsieur le conseiller Denis Pelchat émet sa dissidence. Ce dernier mentionne qu'il n'aurait pas reçu toute l'information pertinente dans ce dossier.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**161107.272 AUTORISATION D'ACCÈS À L'INFORMATION - PESCA ENVIRONNEMENT – DOSSIERS À CARACTÈRE**

## **ENVIRONNEMENTAL OU ADMINISTRATIF**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil autorise PESCA Environnement à accéder aux dossier à caractère environnemental ou administratif que possèdent le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC), Environnement Canada ainsi que toute entité municipale ou firme professionnelle et à obtenir toutes informations et copies des dossiers existants concernant les lots situés dans le secteur du parc industriel de Chandler soit les lots 4 858 218, 5 886 458, 5 654 703, 5 265 495, 5 959 225, 5 886 459, 5 886 460, 5 886 461, 5 886 462, 5 886 463, 5 886 464, cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **161107.273 PARC INDUSTRIEL - VENTE DE TERRAIN À DUGUAY SANITAIRE INC.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende sans garantie légale, aux risques et périls de Duguay Sanitaire Inc., les immeubles ci-après décrits, pour une considération de 4 800 \$ plus les taxes (TPS et TVQ); à laquelle il faut ajouter une somme de 300 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage des terrains.

Les immeubles vendus sont ci-après décrits :

#### Désignation (1)

Un immeuble situé sur l'Avenue du Parc industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot 5 265 506 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

#### Désignation (2)

Un immeuble situé sur l'Avenue du Parc industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot 5 265 507 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que madame Louissette Langlois et Monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.274 PARC INDUSTRIEL - VENTE DE TERRAIN À 9288-9807 QUÉBEC INC. (SERVICES DE BÉTON DE L'EST)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende sans garantie légale, aux risques et périls de 9288-9807 Québec Inc. (Services de Béton de l'Est), l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 2 400 \$ plus les taxes (TPS et TVQ); à laquelle il faut ajouter une somme de 150 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage du terrain.

L'immeuble vendu est ci-après décrit :

Désignation

Un immeuble situé sur l'Avenue du Parc industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot 5 265 505 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que madame Louise Langlois et Monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.275 VENTE DE TERRAIN - CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE L'ÉMERILLON INC.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende sans garantie légale, aux risques et périls de Clinique d'optométrie l'Émerillon Inc., l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 100 \$ plus les taxes (TPS et TVQ).

L'immeuble vendu est ci-après décrit :

Désignation

Un immeuble situé dans la Ville de Chandler (Secteur Chandler), Province de Québec, G0C 1K0; connu et désigné comme étant le lot 5 645 350 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que la Ville de Chandler conserve sur ce lot toutes les servitudes nécessaires au maintien et à l'entretien des équipements, infrastructures et aménagements qui lui appartiennent.

Il est également résolu que madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.276 AJOUT DE LUMIÈRES DE RUE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Marie-Christine Thériault, directrice du Service Urbanisme à entreprendre les démarches nécessaires pour l'installation de nouvelles lumières de rue aux endroits suivants :

Route Hamilton, secteur St-François :	4 luminaires
Rue Giroux, secteur Pabos :	1 luminaire
Route Leblanc, secteur Pabos :	1 luminaire
Avenue Hôtel de Ville, secteur Chandler :	1 luminaire
Route Olsen, secteur Pabos Mills :	1 luminaire
Route 132, secteur Pabos Mills :	1 luminaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.277 ADOPTION – PROTOCOLE D'INTERVENTION SAUVETAGE D'URGENCE À L'EXTÉRIEUR DU RÉSEAU ROUTIER DANS LA MRC DU ROCHER PERCÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraiche et unanimement résolu que ce Conseil adopte le protocole d'intervention sauvetage d'urgence à l'extérieur du réseau routier dans la MRC du Rocher Percé déposé le 2 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.278 APPROPRIATION DU SURPLUS DE PABOS MILLS**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil autorise qu'un montant de 1 600 \$ soit prélevé du surplus du quartier Pabos Mills pour défrayer les coûts associés à l'achat d'un panneau publicitaire et d'insecticide pour le terrain de balle de Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**161107.279 AUTORISATION – OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT - RÉGLEMENT NUMÉRO V-190-2016 POUR LA RÉALISATION DE**

**TRAVAUX CORRECTIFS D'ASPHALTAGE SUR CERTAINES ROUTES MUNICIPALES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraiche, appuyé de Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit dans le cadre du règlement V-190-2016 ayant pour objet « la réalisation de travaux correctifs d'asphaltage sur certaines routes municipales et autorisant une dépense et un emprunt à cet effet n'excédant pas 550 000 \$ à ces fins».

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'ANIMITÉ

**161107.280 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Marie-Claire Blais propose la levée de l'assemblée à 19h44.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Christian Dea  
Maire-suppléant

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier